



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 326 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la construction d'une route asphaltée dans le parc du Mont-Tremblant, sans évaluation environnementale, va à l'encontre du mandat du gouvernement d'agrandir plusieurs parcs naturels;

CONSIDÉRANT QUE cette route appelée « route panoramique » est avant tout un raccourci entre les municipalités de Saint-Donat et de Saint-Michel-des-Saints;

CONSIDÉRANT QU'aucune évaluation sur l'impact et la vulnérabilité des espèces n'a été réalisée, alors que les études démontrent qu'une route dans un parc a pour conséquence une augmentation de la mortalité de la faune et une perte de biodiversité;

CONSIDÉRANT QUE seule une étude sur les retombées économiques a été réalisée par le ministère du Tourisme, et que cette étude démontre que la nouvelle route créerait des dizaines de milliers de visites supplémentaires dans le parc national, minant ainsi les efforts de la Sépaq en matière de conservation du patrimoine naturel;

CONSIDÉRANT QUE le tracé de cette route est prévu dans la forêt profonde là où la faune trouve une quiétude.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de ne pas aller de l'avant avec la construction d'une route traversant le parc national du Mont-Tremblant.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Etienne Grandmont
Député de Taschereau

5 septembre 2023

Date de signature de l'extrait